

LE CENTRE DE DROIT PUBLIC, LE CENTRE D'ÉTUDES EN GOUVERNANCE, LE CENTRE DU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA DURABILITÉ MONDIALE ET LE FORUM POUR LE DIALOGUE ALEX-TREBEK DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA PRÉSENTENT :

UN REGARD INTERDISCIPLINAIRE SUR LA FUTURE AGENCE CANADIENNE DE L'EAU

UN WEBINAIRE ZOOM EN LIGNE

LE 22 MARS 2021 » DE 11H00 À 16H30 (HAE)

Mot de bienvenue 11h00 – 11h20 (HAE)

Panel 1..... 11h30 – 12h20 (HAE)

Panel 2..... 12h30 – 13h20 (HAE)

Pause

Panel 3..... 14h00 – 14h50 (HAE)

Panel 4..... 15h00 – 15h50 (HAE)

Conclusion 16h00 – 16h15 (HAE)



Présentation de la conférence

Une Agence canadienne de l'eau est en cours de création sous l'impulsion du gouvernement fédéral. Alors que les premières démarches à cet égard ont été réalisées en 2020, une consultation publique est en cours à l'appui d'un document de discussion publié par Environnement et Changement climatique Canada.

À l'appui d'un financement du Forum pour le dialogue Alex-Trebek, le Centre de droit public, le Centre du droit de l'environnement et de la durabilité mondiale ainsi que le Centre d'études en gouvernance de l'Université d'Ottawa ont uni leurs forces pour traiter des enjeux existants autour du droit et de la gouvernance de l'eau au Canada.

À l'aube d'une révolution majeure du droit et de la gouvernance de l'eau au Canada, cette première conférence bilingue organisée conjointement est une opportunité unique de discuter des obstacles et possibilités existants autour de la création de cette structure fédérale. Quatre thématiques seront discutées : les considérations juridiques d'une gouvernance canadienne de l'eau, les mécanismes d'une gouvernance canadienne de l'eau, les expériences internationales en matière de gouvernance de l'eau et les approches sectorielle de la protection des ressources en eau.

Alors que la Journée mondiale de l'eau célébrera, le 22 mars prochain, la diversité autour de l'eau, cette conférence sera inspirée par l'interdisciplinarité caractérisant les enjeux en la matière et la multiplicité des perspectives qu'elle génère.

Programme de la conférence

11h00 – 11h20 (HAE)

Mot de bienvenue et aperçu de la conférence

Par **Martine Lagacé**, Vice-rectrice associée, Promotion et développement de la recherche.



11h30 – 12h20 (HAE)

Panel 1 : Les considérations juridiques d'une gouvernance canadienne de l'eau

APERÇU : Les problématiques juridiques entourant les processus de gouvernance de l'eau sont multiples. Dans la perspective d'une stratégie canadienne de l'eau, des enjeux particulièrement pertinents sont soulevés à l'égard du partage constitutionnel des compétences législatives, du fédéralisme, les mécanismes de coopération, des dimensions transfrontalières ou encore des responsabilités gouvernementales. Ce panel sera l'occasion de discuter de ces considérations juridiques à l'heure où le gouvernement fédéral est en pleine réflexion concernant la création d'une Agence canadienne de l'eau.

PANÉLISTES :

Oliver Brandes, POLIS Project et Centre for Global Studies, University of Victoria.
Watershed Governance and a Modernized Canada Water Act – A Pathway to a Sustainable Future?

Aimée Craft, Faculté de droit, Section de Common Law, Université d'Ottawa.
Les perspectives autochtones et l'eau - Decolonizing Water Governance

Alexandre Lillo, Centre de droit public, Université d'Ottawa.
Les mécanismes juridiques de la gestion intergouvernementale de l'eau au Canada

David Robitaille, Faculty of Law, Civil Law Section, University of Ottawa.
L'Agence canadienne de l'eau et le fédéralisme coordonné : une occasion à ne pas manquer

Modératrice : Marie-France Fortin, Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa.



12h30 – 13h20 (HAE)

Panel 2 : Les mécanismes d'une gouvernance canadienne de l'eau

APERÇU : De nombreux mécanismes de gouvernance peuvent structurer une initiative relative à l'eau. Dans le cadre de l'Agence canadienne de l'eau, des considérations sociétales, communautaires ou institutionnelles sont par exemple à l'ordre du jour. À partir des initiatives de gouvernance provinciales, régionales et locales, ce panel visera à traiter de la fragmentation de la gouvernance de l'eau, des enjeux de gouvernance multiniveau, ainsi que les opportunités qui y sont associées.

P A N É L I S T E S :

Rob de Loë, University of Waterloo.
Reviving Federal Water Policy

Louis Simard, Faculté des sciences sociales, Université d'Ottawa.
Gouvernance, agence et participation publique

Lauren Touchant, Centre d'études en gouvernance et Centre du droit de l'environnement et de la durabilité mondiale, Université d'Ottawa.
Canada Water Agency: What role for municipalities?

Modérateur : Eric Champagne, Faculté des sciences sociales, Université d'Ottawa.

13h20 – 14h00 (HAE)

Pause



14h00 – 14h50 (HAE)

Panel 3 : Les expériences internationales en matière de gouvernance de l'eau

APERÇU : De nombreuses juridictions ont mis en œuvre diverses stratégies nationales de l'eau. Un aperçu de leur nature, de leurs succès et de leurs défis persistants est une source d'enseignement pertinente. Ce panel sera l'occasion de dresser un aperçu de certaines de ces expériences incluant les initiatives internationales, la France et l'Union européenne, le Pakistan (l'Indus) et la Nouvelle-Zélande.

P A N É L I S T E S :

Sylvie Paquerot, Faculté des sciences sociales, Université d'Ottawa.
Gouvernance de l'eau : les limites des mécanismes de coopération et de participation pour la préservation de la capacité portante des écosystèmes hydriques

Catherine Ribot, Faculté de droit, Université de Montpellier (France).
L'action des agences de l'eau aujourd'hui en France

Jacinta Ruru, Faculty of Law, University of Otago (Nouvelle-Zélande).
Water governance and Māori interests in Aotearoa New Zealand

Erum Khalid Sattar, Tufts University (États-Unis).
Colonial history and the limits of domestic and international transboundary water cooperation on the Indus

Modérateur : Thomas Burelli, Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa.



15h00 – 15h50 (HAE)

Panel 4 : Les approches sectorielles de la protection des ressources en eau

APERÇU : Plusieurs instruments visant à la protection des ressources en eau peuvent être préconisés dans le cadre d'une initiative nationale. Les outils de gestion binationaux, l'approche écosystémique, la prise en compte des changements climatiques ou l'impact des activités agricoles sont parmi les considérations clés. Ce panel sera une occasion de considérer les mécanismes sectoriels et spécifiques de protection de l'eau dans le contexte de la future Agence canadienne de l'eau.

P A N É L I S T E S :

Jamie Benidickson, Faculté de droit, Section de Common Law, Université d'Ottawa.
Lake of the Woods: Emergence of International Watershed Governance

Sarah Berger-Richardson, Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa.
Multi-level water governance in the agrifood sector: opportunities and challenges

Merrell-Ann Phare, Commissaire canadienne, Commission mixte internationale.
The International Joint Commission and the Future Canada Water Agency

Corinne Schuster-Wallace, Global Institute for Water Security, University of Saskatchewan.
Canada Water Agency – Supporting the Health and Wellbeing of People Living in Canada

Modératrice : Heather McLeod Kilmurray, Faculté de droit, Section de Common Law, Université d'Ottawa.

16h00 – 16h15 (HAE)

Conclusion et perspectives d'avenir

L'honorable sénatrice Rosa Galvez

Cet événement est coorganisé par :



Université d'Ottawa
CENTRE DE DROIT PUBLIC
PUBLIC LAW CENTRE
University of Ottawa



Centre for Environmental Law
and Global Sustainability
Centre du droit de l'environnement
et de la durabilité mondiale



Avec le soutien de :

